

**COMPTE RENDU PRESSE
REUNION CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 10 MARS 2005**

Le jeudi 10 mars deux mil cinq, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur GOUPY, Maire.

Mme CASTRO a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu précédent est adopté à l'unanimité.

TARIFS COMMUNAUX 2005

En complément de la délibération du 25 novembre 2004, et sur proposition du groupe de travail constitué à cette occasion, les tarifs 2005 proposés par Monsieur le Maire et Monsieur BARON sont approuvés, à l'unanimité, par le Conseil Municipal.

ETUDE DIAGNOSTIQUE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

Par délibération du 27 juin 2003, le Conseil Municipal a décidé le lancement de l'étude diagnostique des réseaux d'assainissement, puis le 7 juillet 2004, a arrêté les sociétés intervenantes.

L'opération telle que résultant des consultations ressort à

Prestations	Sociétés	Montant
Assistance maîtrise d'ouvrage	SETEGUE	26 700.00
Etude diagnostique des réseaux	SOGETI	47 177.00
Prospection géotechnique	CEBTP	12 100.00
Curage et inspection caméra	HALBOURG	19 860.00
Aléas et imprévus (10%)		10 583.70
	Total H.T.	116 420.70
	Total T.T.C.	139 239.16

Cette étude se déroulera sur une durée d'un an à compter de l'ordre de service aux entreprises.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les propositions de Monsieur CHAUVEAU et charge Monsieur le Maire de signer tout document inhérent à cette délibération.

EAU POTABLE – Etanchéité des réservoirs

Suite au constat effectué par la Générale des Eaux et dans le but d'améliorer le rendement du réseau communal, il s'avère nécessaire de programmer la réfection de l'étanchéité des réservoirs d'eau potable.

Les propositions de Monsieur le Maire sont approuvées par le Conseil Municipal à l'unanimité.

SECURISATION DES ABORDS DES ECOLES

Devant la problématique toujours plus grandissante de la sécurité aux abords des groupes scolaires « maternelle et primaire », une étude diagnostic et un avant-projet sommaire du traitement de la rue Sainte Gertrude ont été confiés au cabinet AX'6.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve :

↳ d'acter les principes d'aménagement résultant de cette étude,

- ↙ d'autoriser Monsieur le Maire à poursuivre l'opération et à lancer toute consultation nécessaire au choix du maître d'œuvre d'opération,
- ↙ de l'autoriser à procéder aux inscriptions budgétaires correspondantes,
- ↙ d'effectuer toutes demandes de subvention inhérentes à ce type d'opération,
- ↙ de demander aux financeurs, compte tenu des problèmes de sécurité, l'accord de démarrer les études sans attendre l'examen définitif du dossier.

Monsieur le Maire présente le plan fourni par AX'6 et suggère à ses collègues de se rendre sur place afin de faire leurs remarques ; une réunion sera ensuite organisée avec les parents d'élèves.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

ANCIENNE ECOLE HÉLÈNE BOUCHER

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur BARON pour expliquer l'utilisation et la future utilisation des salles à l'ancienne école H. Boucher.

Les 2 salles du rez de chaussée sont bien indépendantes. La première a été renommée « Salle Jean Ardouin ». Monsieur le Maire et Monsieur BARON proposent de nommer la seconde « Salle Antoine Bergère » ; ce que l'ensemble du Conseil Municipal approuve.

Ces deux salles serviront aux associations, aux partenaires de la M.S.P. et autres pour réunions, assemblées générales, etc...

Il est proposé de nommer cette ancienne école « Maison des Associations H. Boucher » ; ce qui est entériné par le Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.